



munis. Et même si le niveau d'instruction s'est élevé, ce fut à un rythme plus lent que la baisse de la fécondité. Les auteurs de l'article émettent l'hypothèse que des causes extérieures aux évolutions économiques et sociales sont en jeu, notamment un changement des mentalités (2). On peut évoquer aussi l'amélioration du niveau d'éducation des femmes et la baisse de la mortalité infantile, qui incitent les familles à avoir moins d'enfants (3).

©La revue Prescrire

a- Selon les projections des Nations unies, la population mondiale devrait atteindre 7 milliards de personnes vers 2015, 8 milliards vers 2025 et 9 milliards vers 2050 (réf. 1). Voir aussi le site internet <http://esa.un.org/unpp/>

b- La mesure de la fécondité dont il s'agit ici est le taux de fécondité totale. Ce taux indique le nombre total d'enfants qu'aurait un groupe fictif de femmes ayant à chaque âge au fil de leur existence les taux observés cette année-là. Cette mesure permet de comparer la fécondité de différentes populations, et aussi de voir si la fécondité augmente ou diminue d'une année sur l'autre dans une même population (réf. 2). Cette mesure est aussi appelée indice conjoncturel de fécondité (réf. 4). La revue Prescrire a consacré régulièrement des articles à l'évolution de la fécondité dans le monde (réf. 3,5,6,7)

c- Ce chiffre de 2,1 est obtenu de la manière suivante : pour que les générations se remplacent exactement, il faut que 100 femmes donnent naissance à 100 filles qui atteignent l'âge de 15 ans. En tenant compte de la mortalité infantile (quelques pour cent), et du fait qu'il naît 105 garçons pour 100 filles, c'est 210 enfants que les 100 femmes doivent avoir, soit 2,1 enfants en moyenne par femme (réf. 2).

d- En 2003, on a enregistré en France environ 793 000 naissances vivantes, soit 1,9 enfant en moyenne par femme. En 2001, le chiffre pour l'Europe était de 1,47 enfant en moyenne par femme (réf. 4).

Extraits de la veille documentaire Prescrire.

1- "Tendances démographiques à l'échelle mondiale" Conseil économique et social des Nations unies E/CN.9/2003/5 : 22 pages.

2- Wilson C et Pison G "La majorité de l'humanité vit dans un pays où la fécondité est basse" *Population et sociétés* 2004 ; (405) : 1-4.

3- Prescrire Rédaction "Maghreb - Une chute de la fécondité au-delà des prévisions" *Rev Prescrire* 2001 ; 21 (218) : 469.

4- Prescrire Rédaction "Stabilité des naissances et augmentation des décès en 2003 en France" *Rev Prescrire* 2004 ; 24 (251) : 463.

5- Prescrire Rédaction "Plus ou moins six milliards d'êtres humains ?" *Rev Prescrire* 2000 ; 20 (204) : 226.

6- Prescrire Rédaction "La fécondité mondiale en forte baisse" *Rev Prescrire* 1993 ; 13 (127) : 160.

7- Prescrire Rédaction "Indice(s) de fécondité" *Rev Prescrire* 1991 ; 11 (111) : 501.

Priorité à la DCI

DCI, le vrai nom du médicament : Fiche n° 7

La publicité directe (ou déguisée en pseudo-information) auprès du public pour des médicaments de prescription se développe rapidement en Europe, en dépit de son interdiction légale. Aider les patients à reconnaître les DCI, à parler en DCI avec les soignants, c'est fournir à tous un repère précieux. C'est l'objectif de la campagne d'information du public (consommateurs, patients, professionnels de santé), et de promotion de la dénomination commune internationale (DCI), mise en œuvre sous l'égide du Collectif Europe et Médicament.

Chaque mois, une nouvelle fiche pratique destinée à faire comprendre les multiples avantages de la DCI s'ajoute au dossier en libre accès sur www.prescrire.org. Téléchargez-les et diffusez-les autour de vous, affichez-les dans les officines et les cabinets médicaux, etc.



Les boutons de Léo : un médicament en cause

Léo a 10 ans. Il est couvert de boutons qui le démangent et hier soir, il a eu du mal à s'endormir. Le médecin se rappelle le traitement que Léo prend :

– C'est sans doute une allergie due à l'antibiotique que Léo a pris pour son otite. Il faut désormais éviter de reprendre ce médicament. Une nouvelle réaction allergique pourrait être plus grave.

Il ajoute :

– Attention, comme la plupart des médicaments, cet antibiotique est vendu sous plusieurs noms commerciaux.

– Comment s'y reconnaître, alors ? demande la mère de Léo, un peu inquiète.

– Le mieux est de connaître la DCI (dénomination commune internationale), c'est-à-dire le vrai nom du médicament. Elle est généralement indiquée en petits caractères, alors que les noms commerciaux sont en gros. Mais vous allez la repérer : la voici.

Le médecin note dans le carnet de santé la DCI de la substance à laquelle Léo est allergique. En la signalant lors de toute consultation, sa maman évitera qu'on prescrive à nouveau à Léo le médicament contre-indiqué.

La DCI vous aide à éviter des allergies aux médicaments

La DCI (dénomination commune internationale) est le vrai nom du médicament. Créée par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), elle est commune aux pays du monde entier. Elle permet aux professionnels de santé et aux patients d'identifier un médicament avec clarté et précision, et d'éviter des effets parfois graves liés à la méconnaissance des traitements utilisés. Avec la DCI, c'est plus simple, plus clair et plus précis.

Faites-vous expliquer la DCI par votre médecin et votre pharmacien



"Campagne DCI, le vrai nom du médicament" : des explications et d'autres fiches élaborées par Le Collectif Europe et Médicament sont disponibles, notamment sur les sites internet de :

- l'Association Mieux Prescrire (www.prescrire.org)
- la Fédération Nationale de la Mutualité Française (www.mutualite.fr)
- l'Union Fédérale des Consommateurs Que Choisir (www.quechoisir.org)

DCI, le vrai nom du médicament : un dossier en libre accès sur www.prescrire.org les bonnes raisons d'utiliser la DCI, les (rares) réserves, des fiches d'explication destinées au public, etc.

Fiches déjà disponibles :

Fiche n° 1 : Nicole veut comprendre la DCI des médicaments

Fiche n° 2 : Trois fois le même médicament : c'est trop pour Juliette

Fiche n° 3 : Un voyage qui tourne mal

Fiche n° 4 : La DCI sur les emballages des médicaments : pratique et sûr !

Fiche n° 5 : Pour éviter de reprendre un médicament contre-indiqué

Fiche n° 6 : Pour une armoire à pharmacie moins pleine et plus sûre

Fiche n° 7 : Les boutons de Léo : un médicament en cause